

COMMUNIQUE



la
cgt

FÉDÉRATION
VERRE &
CÉRAMIQUE

Filière verre agroalimentaire : la FNTVC CGT exige un cadre de travail paritaire d'urgence (IDCC 669)

La FNTVC CGT alerte sur la dégradation rapide de la filière du verre agroalimentaire en France : baisse des volumes, arrêts d'installations, fermetures de fours, réorganisations et suppressions d'emplois, parfois présentées comme « volontaires ». Cette dynamique fragilise l'outil productif national, l'emploi et les savoir-faire.

Dans un courrier adressé à Monsieur Jacques Bordat, Président de la Fédération des Industries du Verre, la FNTVC CGT demande la mise en place immédiate d'un cadre de travail collectif et paritaire au sein de la branche IDCC 669, avec méthode, calendrier et livrables.

La situation ne relève pas d'un facteur unique : elle résulte d'une crise aux causes multiples (économiques, énergétiques, concurrentielles) et d'un manque de pilotage public à la hauteur des enjeux. La CGT dénonce les décisions fragmentées et les fermetures « à bas bruit » qui, additionnées, conduisent à une contraction durable des capacités verrières en France.

La FNTVC CGT rappelle que le verre est un matériau d'avenir pour l'agroalimentaire : inerte, recyclable et porteur d'un potentiel majeur trop souvent minoré, le réemploi. Or, des évaluations environnementales incomplètes minimisent les bénéfices du réemploi et biaissent les comparaisons, tandis que l'ultra-utilisation du plastique dans l'emballage reste un non-sens environnemental et industriel.

La proposition CGT : 4 priorités de branche

1. Diagnostic partagé (capacités, volumes, emploi, compétences).
2. Transparence sociale et arrêt des fermetures « à bas bruit ».
3. Réemploi / recyclage / empreinte carbone : intégrer pleinement les bénéfices du réemploi.
4. Plan d'action filière : sécuriser les marchés, investir, moderniser et maintenir les capacités.

Calendrier

La FNTVC CGT propose une réunion bilatérale sous 15 jours, une réunion paritaire de lancement dans le mois, un point d'étape à 8 semaines et un premier livrable à 3 mois.

La FNTVC CGT exige du sérieux et des résultats : une branche ne peut pas se piloter par une addition de décisions d'extinction. Protéger l'emploi, les savoir-faire et la souveraineté industrielle impose un cadre paritaire d'urgence.

FNTVC CGT

01.55.82.85.39

federation@verreceram-cgt.fr

www.verreceram-cgt.fr

263 RUE DE PARIS CASE 417
93100 MONTREUIL